

Le rôle-clé de l'espace mars 2005

La dynamique géostratégique du XXI^{ème} siècle est marquée par des évolutions à la fois dans la forme que prennent les conflits et dans les stratégies de défense. La conduite des guerres conventionnelles a été profondément transformée par l'avènement de l'ère de l'information et des télécommunications, les avancées technologiques, l'apparition d'acteurs stratégiques non-étatiques, et le phénomène de « globalisation » des conflits qui en découle, remettant ainsi en cause l'équilibre stratégique hérité de la guerre froide. Le concept même de la guerre conventionnelle perd progressivement du terrain face à l'émergence de nouvelles alternatives stratégiques, potentiellement moins coûteuses humainement et/ou financièrement. Dans ce contexte, l'espace apparaît comme un nouveau vecteur de la puissance, susceptible de conférer un avantage stratégique à celui qui saura se l'approprier.

L'espace : vecteur stratégique de l'avenir. L'espace revêt actuellement un *double enjeu*, à la fois *économique*, de par les retombées technologiques et les débouchés industriels qu'il est susceptible de stimuler, et *stratégique*, de par les perspectives qu'ouvriraient sa « militarisation », notamment par la mise en orbite d'armements. Dans ce dernier domaine, il possède en effet un *potentiel à la fois défensif et offensif*, qui peut en faire l'un des principaux vecteurs stratégiques. A l'heure actuelle, plusieurs *projets spatiaux défensifs ou dissuasifs* sont en cours d'étude, plus particulièrement aux Etats-Unis, dont la politique spatiale connaît un regain d'intérêt. Ce sont essentiellement des programmes visant à développer des constellations de satellites de communication, de surveillance, de reconnaissance et de localisation. Cependant, le projet phare reste le *système de défense balistique* (Ballistic Missile Defense), qui a vocation à assurer non seulement la protection du territoire national mais également une défense de théâtre pour la protection des troupes déployées, avec la mise en orbite possible d'intercepteurs sous forme de satellites ou de missiles montés sur des plates-formes stratosphériques. Enfin, des programmes offensifs sont également envisagés (systèmes de bombardement orbital, systèmes anti-satellites ASAT, systèmes d'aveuglement de satellites), mais ils demeurent limités par le Traité sur l'espace extra-atmosphérique de 1967, qui restreint l'utilisation de l'espace à des « fins non agressives ».

Les implications stratégiques de l'émergence d'un « pouvoir spatial ». La doctrine militaire américaine associe de plus en plus l'idée de « *domination stratégique* » (full spectrum dominance) à la détention du « *pouvoir spatial* »¹. Ce nouvel impératif, qui nécessite une intégration croissante de la composante spatiale avec les autres formes de la puissance, définit *l'espace à la fois comme une zone à sécuriser, un outil de défense indispensable et un champ de bataille pour les « guerres du futur »*. Le « *space power* » est ainsi envisagé comme l'ensemble des moyens, des stratégies et des doctrines permettant non seulement de sécuriser l'espace orbital, mais également de mettre en orbite des capacités de projection de la force¹. Stratégiquement, l'on passe du concept traditionnel de *défense du territoire* à un concept de *défense globale*, impliquant non seulement d'assurer la maîtrise de l'espace, mais également d'avoir la capacité d'y projeter armes et dispositifs de surveillance, ainsi que d'y interdire l'accès si nécessaire. L'espace prend alors toute son importance dans la *gestion des conflits à venir, qui devront être menés à distance, en temps réel, et avec un minimum de pertes humaines*. Les justifications de l'utilisation de l'espace à des fins militaires tiennent à ce que le « *pouvoir spatial* » est voué à *englober et à compléter les pouvoirs aérien, maritime et terrestre*. Il bénéficie d'ailleurs de la théorie du « *high ground* », qui postule une moindre vulnérabilité des systèmes spatiaux du fait de l'avantage que leur confère leur positionnement en hauteur. De plus, ces systèmes capitalisent sur les *nouvelles technologies*, dont la valeur stratégique s'accroît avec le souci toujours plus grand de protéger la vie des combattants. Leur rôle sera potentiellement d'autant plus important au regard des principaux enjeux des guerres futures : 1\ *maîtrise de fonctions vitales* telles que l'information, les communications et le renseignement stratégique ou tactique, 2\ *recours à des armements de précision*

¹ « *Space Power Theory : A Rising Star* », 1998, <http://fas.org/spp/eprint/98-144.htm>

¹ <http://www.ehess.fr/cirpes/ds/ds54/nmd.html>

utilisables à distance de sécurité, dépendants des technologies de pointe (cf. furtivité), et des fonctions de ciblage et de guidage des armements. Or, ces fonctions sont souvent assurées à partir de l'espace plus efficacement et à un moindre coût humain qu'à partir de la terre, de l'air ou de la mer.

Les implications opérationnelles de la mise en place de systèmes spatiaux. L'émergence de la notion de pouvoir spatial s'inscrit dans un processus de transformation des armées visant à adapter l'outil militaire à la conduite de la guerre globale, celle-ci exigeant des *forces intégrées, flexibles, projetables en tous points du monde, et polyvalentes* (c'est-à-dire capables de mener tous types d'opérations, conventionnelles, humanitaires, de maintien de la paix...). L'espace, au travers de ses applications transversales à la fois défensives et offensives, participe ainsi aux concepts de « *guerre réseau-centrée* » et « *d'opérations basées sur les effets* », dont les enjeux stratégiques consistent essentiellement à assurer le contrôle du champ de bataille (*battlefield dominance*), la conduite d'opérations de précision visant à limiter les pertes humaines et la maîtrise de l'information. Les systèmes spatiaux offrent l'avantage de combiner les *capacités d'observer* (reconnaissance optique et radars, écoutes, surveillance balistique), de *communiquer* (liaisons sécurisées, numérisées, à haut débit vers des porteurs mobiles), et de *localiser* (cartographie en trois dimensions, navigation de précision). Ils apportent ainsi une clé pour *l'intégration, la coordination et l'interopérabilité de l'ensemble des capacités* aériennes, maritimes et terrestres², nécessaires à la conduite d'opérations simultanées (i.e. effects-based operations) et/ou menées par une coalition. De même, ils permettent d'obtenir une vision globale d'un théâtre d'opérations pour une gestion potentiellement meilleure de la bataille (*battle management*), et fournissent des outils de décision pour le commandement sur le terrain qui peut désormais, au moyen de données en temps réel, avoir une appréciation plus *complète de la situation*. Enfin, l'utilisation de technologies spatiales de haute précision pourrait, à terme, améliorer le procédé de la « *frappe chirurgicale* » et éviter la multiplication de dommages collatéraux. D'un point de vue américain, l'espace revêt une dimension militaire certaine et pourrait potentiellement devenir *l'un des principaux vecteurs d'application de la force létale*. De même, l'Europe s'oriente vers le développement de *capacités spatiales liées à des besoins opérationnels communs en matière de défense*. Malgré l'importance des enjeux, il faudra peut-être des années avant que des systèmes spatiaux ne soient véritablement opérationnels. Pour le moment, le scénario « star wars » semble hors de portée en termes de technologie et de financement. Cependant, si la concrétisation des différents projets spatiaux en cours d'étude reste limitée par l'immatunité technologique et de nombreuses réticences politiques, éthiques et stratégiques, il n'en reste pas moins que l'espace constituera, dans les vingt prochaines années, l'une des dernières frontières à conquérir.

²Discours de Javier Solana, "L'Europe de la Défense et l'Espace", Mars 2003, http://ue.eu.int/ueDocs/cms_Data/docs/pressdata/FR/discours/75006.pdf